



PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

FR0010915181 - Part Palatine

Reporting mensuel au 28 novembre 2025

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de novembre a été marqué par une volatilité significative sur les marchés actions, avec des mouvements accentués par divers facteurs macroéconomiques et géopolitiques. Après plusieurs semaines de préoccupations concernant la rentabilité future des avancées en matière d'intelligence artificielle (IA), la fin du shutdown gouvernemental et des signes d'espérance en matière de paix en Ukraine ont contribué à un rebond des marchés actions vers la fin du mois. Aux États-Unis, le S&P 500 a réussi à limiter ses pertes. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le Stoxx 600 ont montré une certaine résilience relative. En Asie, cependant, le marché japonais a souffert, effaçant une partie des gains réalisés en octobre dernier. Les anticipations d'une éventuelle baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) se sont intensifiées à la fin de cette période. Il semble de plus en plus probable qu'une réduction de 25 points de base des taux des Fed funds soit envisagée lors de la réunion prévue les 9 et 10 décembre, ce qui pourrait apporter un soutien supplémentaire aux marchés. Sur le plan des matières premières, le prix du pétrole, et en particulier du Brent, a poursuivi sa tendance baissière, tandis que l'or a continué à progresser, soutenu par l'incertitude ambiante sur les marchés financiers. À court terme, le retour des publications macroéconomiques aux États-Unis devrait offrir aux investisseurs une meilleure visibilité, leur permettant de naviguer avec plus de clarté dans l'environnement économique incertain qui a prévalu en raison du shutdown.

Le fonds Palatine Europe Sustainable Employment, sur le mois de novembre, a réalisé une performance inférieure à son indice de référence. Parmi les meilleurs contributeurs, les valeurs du segment luxe/cosmétique (Moncler, Richemont, L'Oréal) ont bien progressé. Les valeurs bancaires (Barclays, Santander) ont publié de bons résultats trimestriels. En revanche, nous avons été pénalisés par les valeurs de biens d'équipement (Siemens, Legrand, Schneider, Prysmian) qui ont fait l'objet de prises de profit. Les valeurs de l'aéronautique / défense (Safran, Rheinmetall) ont souffert des pourparlers de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous avons renforcé Prysmian qui a amélioré ses objectifs annuels après un troisième trimestre record, bénéficiant notamment de la demande de câbles à haute tension pour la transition énergétique. Sur le plan du capital humain, le groupe poursuit trois principaux impacts positifs pour son personnel : le bien-être, le développement des compétences et l'engagement. Nous avons également renforcé LVMH (meilleure dynamique, solide politique de formation de ses artisans). Nous avons acheté ING (profits plus élevés qu'anticipé et programme de rachat d'actions très solide). Nous avons vendu Veolia (dégradation de sa politique sur l'emploi durable) et allégé Novo Nordisk (le consensus a fortement révisé à la baisse ses perspectives bénéficiaires).

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	Risque plus élevé
◀	▶
Rendement potentiellement inférieur	Rendement potentiellement supérieur

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM a pour objectif de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion discrétionnaire d'un portefeuille exposé aux marchés actions européens en profitant du dynamisme des sociétés exportatrices ou fortement implantées en dehors de l'Europe, et grâce à une dimension extra-financière de type « Best in Class ». L'OPCVM est ISR.

[Cliquez ici](#)



Bruno VACOSSIN

Gérant



Juliette JOURNO

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010915181
Label ISR	Oui
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Classification SFDR	Article 9
Dépositaire	Caceis Bank
Dominante fiscale	Eligible au PEA, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Indicateur de référence	EuroStoxx 50 NR
Durée de placement recommandée	5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	2,00 % (maximum)
Commission de rachat	Aucune
Frais courants	1,21% TTC

DONNÉES AU 28.11.2025

Valeur liquidative	329,76 €
Nombre de parts	946 965,344
Actif net global	318,03 M€
Actif net de la part	312,27 M€



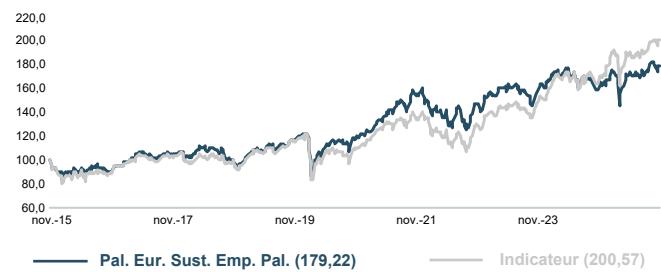
PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

FR0010915181 - Part Palatine

Reporting mensuel au **28 novembre 2025**

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.11.2015



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois	5 ans	10 ans
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	-0,44%	10,09%	11,56%	51,68%	79,22%
Indicateur	0,25%	18,55%	20,85%	84,14%	100,57%
Ecart de performance	-0,69%	-8,46%	-9,29%	-32,46%	-21,35%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans		
Pal. Eur. Sust. Emp. Pal.	6,76%	8,70%	6,01%		
Indicateur	15,51%	13,00%	7,21%		
Ecart de performance	-8,75%	-4,30%	-1,20%		

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	15,8%	15,7%	15,1%	15,8%	16,3%
Volatilité de l'indicateur	16,8%	16,7%	15,5%	16,3%	17,2%
Tracking error	3,7%	3,7%	3,9%	4,6%	4,9%
Ratio d'information	-2,1	-2,2	-2,0	-0,8	-0,2
Ratio Sharpe de l'OPC	0,5	0,6	0,2	0,4	0,3
Ratio Sharpe de l'indicateur	1,0	1,0	0,7	0,6	0,4

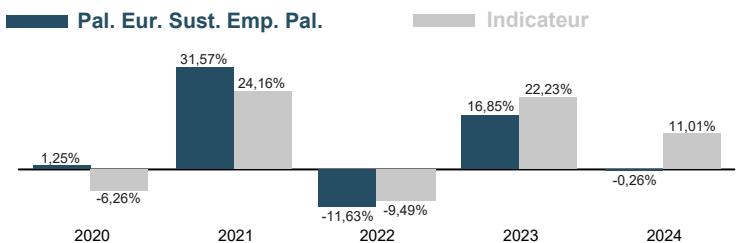
PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 28.11.2025

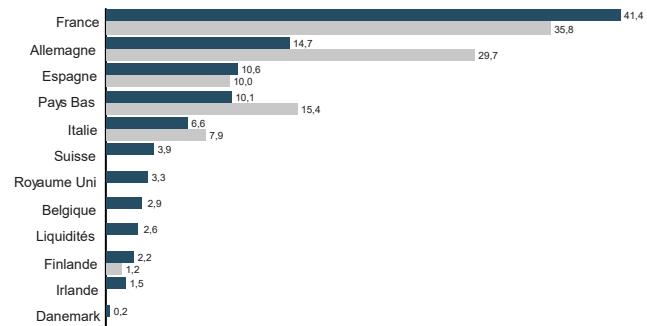
SOCIETES	%Actif	Secteur	Pays
ASML HOLDING	5,0%	Technologie	NLD
SANTANDER CENTRAL F	4,0%	Sociétés financières	ESP
BARCLAYS	3,3%	Sociétés financières	GBR
ALLIANZ	3,3%	Sociétés financières	DEU
AIR LIQUIDE	3,3%	Matériaux de base	FRA

HISTORIQUE DES PERFORMANCES

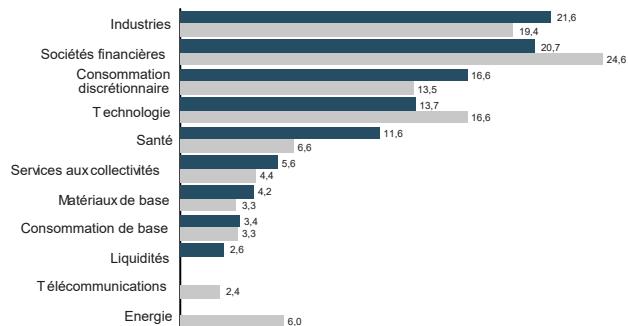
ANNÉES CIVILES



ALLOCATION PAR PAYS (%)



ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 31.10.2025 AU 28.11.2025

SOCIETES	Contribution	Poids moyen
UCB	0,23%	2,77%
ALLIANZ	0,21%	3,19%
BARCLAYS	0,19%	3,17%
SANTANDER CENTRAL HISPANO	0,18%	3,97%
MONCLER	0,15%	1,34%



PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

FR0010915181 - Part Palatine

Reporting mensuel au **28 novembre 2025**

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisé par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.palatine-am.com <http://www.palatine-am.com>](http://www.palatine-am.com). La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <http://www.palatine-am.com> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 86, rue de Courcelles 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <http://www.palatine-am.com> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <http://www.palatine-am.com>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86 , rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RC Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TS 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.